

OFFRE DE VOLONTARIAT CIVIQUE
VIDEODROME 2
A partir du 1^{er} juin 2019
10 mois

LE VIDEOCLUB ET LE CINE-CLUB : mettre en lien les usagers du VIDEOCLUB et les rendre acteurs autour de thématiques civiques et citoyennes.

Considérant le cinéma dans ses enjeux artistiques autant que politiques et sociaux, Videodrome 2 réunit un vidéoclub, une salle de cinéma, et un espace de convivialité/bistrot au cœur de Marseille, sur le Cours Julien.

La programmation du lieu est le fruit d'un travail commun avec des structures partenaires (Image de ville, Polly Maggoo, Peuple et Culture Marseille, Data, l'Embobineuse...) mais aussi avec des cinéphiles bénévoles.

Situé sur le cours Julien, quartier populaire, Videodrome 2 articule son activité autour de 3 activités drainant des publics différents. Ainsi se côtoient sur le lieu enfants, adultes, jeunes adultes et personnes âgées

Videodrome 2 recherche une personne en service civique qui aurait envie de s'investir sur plusieurs mois dans cette aventure cinéphilique. Les missions qui lui seront confiées sont décrites ci-dessous.

Missions : aider à valoriser le vidéoclub grâce à un ciné-club

En lien avec le travail des bénévoles et salariés de l'association, la mission se situe du côté de la médiation pour mettre en lien les usagers d'un outil (un fonds cinématographique) et les rendre acteurs.

- Assurer l'accueil du public du vidéoclub deux fois par semaine afin de rencontrer les cinéphiles potentiels acteurs de cet atelier.
- Repérer dans le fonds de 5000 films, les raretés et les valoriser
- Réunir les membres du vidéoclub intéressés et organiser des temps de visionnage collectifs à partir du fonds du vidéoclub
- Initier la rencontre et le lien social entre les usagers du lieu d'âge et d'origine différents
- Recevoir et échanger avec un public autour de la programmation diffusée
- Participation à la réunion de programmation hebdomadaire
- Faire découvrir des raretés et des œuvres oubliées du patrimoine cinématographique français et mondial
- Construire son regard, développer un rapport sensible et un esprit critique sur les images
- Aider à l'amélioration du fonds locatif du vidéoclub (archivage, numérisation, rédaction des articles associés)

Savoirs-être/savoirs-faire

Être cinéophile

Être sérieux, motivé et dynamique

Être autonome et savoir prendre des initiatives

Savoir travailler en équipe, aimer le contact avec le public (le lieu intègre un vidéoclub, un bar et une salle de projection)

Conditions préalables : être âgé de moins de 25 ans.

Pour effectuer la mission, il est fondamental d'être impliqué dans la vie du lieu, d'être au contact des publics qui circulent au sein de Videodrome 2 ainsi que le fait chaque personne de l'équipe du projet, bénévole ou salariée : la personne en volontariat civique sera aussi amenée à raison de plusieurs heures par semaine, à accueillir le public au sein de Videodrome 2 (conseils sur le fonds de location, explication du fonctionnement du lieu....).

De même la personne en volontariat civique est invitée à participer aux temps de réunion de programmation hebdomadaires qui réunissent l'ensemble des participants au projet amenés à débattre et échanger collectivement sur la vie du lieu et ses objectifs de programmation.

**Où : Videodrome 2,
49 Cours Julien
13006 Marseille**

Conditions

› **Durée : 10 mois**

› Congés obligatoires : 3 semaines en Août lors de la fermeture estivale de Videodrome 2

› Engagement : 26h / semaine

› Indemnité de 472,97€/mois + 107,66 de défraiement (possibilité de bénéficier de 106,50€/mois en plus sur critères sociaux)

› Avoir entre 18 et 25 ans :

› Être français ou en France depuis plus d'un an :

CONTACT POUR ENVOI DES CANDIDATURES JUSQU'AU 5 MAI : julienchesnel@yahoo.fr